

Les officiers généraux (OGX) et assimilés en 1ère section en 2017

Les officiers généraux, quoiqu'en dise la rumeur publique qui se complait à colporter des propos complaisants à ce sujet, subissent également les effets de la déflation des effectifs organisée depuis le début des années 90. Mais, il est vrai que c'est surtout à partir de 2008 avec la révision générale des politiques publiques que la décroissance du nombre de généraux en activité s'est accentuée.

Il serait intéressant dans ce domaine, si les chiffres étaient aisément disponibles dans les documents budgétaires – ce qui n'est pas le cas malheureusement – de comparer cette décroissance avec le recrutement de fonctionnaires de catégorie A+ depuis la même année 2008.

Le sujet est peu connu et beaucoup – Cour des comptes, parlementaires, médias, « experts » des questions de défense plus ou moins avertis – continuent à colporter des propos dénués de tout fondement. Ainsi, il semble couramment admis que la France reconnaît un effectif double d'officiers généraux de celui du Royaume-Uni : 600 contre 300 disent les « experts » ! Il eut fallu vérifier le périmètre de ces chiffres avant de dissenter en défaveur de l'armée française. En effet, sur ce point précis, l'armée britannique reconnaît environ 400 officiers généraux, incorporant il est vrai les « brigadiers » (équivalent en niveau de responsabilité de nos généraux de brigade) qui appartiennent à un grade intermédiaire entre colonel et officier général dans l'armée britannique. A périmètre identique, la France compte en fait, un peu plus de 300 généraux dans les trois armées, à comparer aux 400 cités plus haut pour l'armée britannique. En effet, sont comptés sans distinction dans les « 600 », les généraux de gendarmerie et ceux des corps assimilés à celui des officiers généraux, stricto sensu, à savoir : commissaires généraux, médecins et pharmaciens-chimistes généraux, ingénieurs généraux de l'armement, ingénieurs généraux du service des essences et désormais ingénieurs généraux d'infrastructure, tous corps à statut militaire qui n'existent pas au Royaume-Uni et même dans les autres armées occidentales, ces fonctions techniques étant tenues par des personnels de la société civile.

Depuis, les officiers généraux de la gendarmerie nationale, sont placés sous l'autorité du ministre de l'intérieur, bien que bénéficiant du statut militaire.

Enfin, il faut savoir que les contrôleurs généraux des armées, ne sont ni des officiers généraux, ni assimilés à ceux-ci ; ils forment un corps « à part ».

Général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère

Au sein du ministère de la défense, les officiers généraux comprennent les catégories suivantes :

- officiers généraux des trois armées : terre, mer et air,
- officiers généraux assimilés des services interarmées :
 - Service de santé des armées (SSA),
 - Services des essences des armées (SEA),
 - Service du commissariat des armées (SCA),
- ingénieurs généraux de l'armement de la Direction générale de l'armement (DGA),
- ingénieurs généraux d'infrastructure du Service d'infrastructure de la défense (SID).

Ne sont pas compris les officiers généraux de la gendarmerie nationale (ministère de l'intérieur), ni les contrôleurs généraux des armées dont nous rappelons qu'ils ne sont pas des officiers généraux, ni assimilés à ceux-ci comme le sont les médecins généraux, les commissaires généraux ou les ingénieurs généraux... Ils sont un corps « à part »

Évolution des effectifs contingentés depuis 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Armées (T-M-A) et services (SSA, SEA, SCA)	455	451	445	433	431	410	405	401	397
DGA	141	139	145	126	120	119	117	116	115
SID	/	/	/	1	1	2	3	4	6
TOTAUX	596	590	590	560	552	531	525	521	518

On observe depuis 2008 une diminution de 78 postes d'officiers généraux, soit une baisse de 13 % en moyenne qui se répartit comme suit :

- - 12,7 % sur le périmètre de l'EMA (terre, mer, air et services interarmées),
- - 18 % sur celui de la DGA,
- a contrario, le SID créé en 2011 voit son effectif porté à 6 ingénieurs généraux en 2016. Les effectifs d'OGX sont désormais annuellement contingentés par décret, comme ceux des autres catégories de personnel.

Concernant les flux d'avancement, depuis 2008, l'évolution à la baisse se caractérise par :

- pour les nominations au grade de général de brigade et assimilés, une diminution globale respectivement de 27 % et de 22 % sur le périmètre EMA,
- pour les promotions au grade de général de division et assimilés, une diminution globale respectivement de 30 % et de 35 % sur le périmètre EMA.

Les nominations et promotions dans la 2ème section se poursuivent avec, par exemple, en 2016 un flux prévu de 30 nominations et de 11 promotions. Il y a une volonté « d'aérer les pyramides » grâce à un dispositif d'aides au départ par le régime du pécule et de la promotion dite fonctionnelle (pour un poste exclusif, précisément défini et pour une durée de 24 à 48 mois).

Cependant, sur le périmètre de l'EMA, la cible envisagée de 382 généraux à l'horizon 2019

sera révisée pour répondre aux besoins « fonctionnels » à l'horizon 2020 avec la montée en puissance progressive du Service d'infrastructure de la défense et le repyramidage des effectifs des commissaires généraux dans sa partie haute jugée insuffisante (trois étoiles et plus). De nombreux départs anticipés se sont produits en 2015 et devraient se poursuivre en 2016 même s'ils seront en léger retrait, ce qui permettra de restaurer des flux d'avancement à un niveau plus conforme aux besoins des armées, directions et services. Mais, cet avancement restera sujet à une sélection très sévère, en particulier pour les nominations à 2 étoiles (d'où les nombreuses incitations au départ dans la population des colonels) qui bénéficieront cependant majoritairement au choix « jeune » (43 %). A l'inverse, concernant les promotions à 3 étoiles, elles se caractérisent par la faiblesse numérique des choix « jeunes ».

L'élément féminin, pour des raisons historiques parfaitement compréhensibles, reste faible, pour un effectif qui représente 5,8 % de l'ensemble des OGX en 1ère section, et qui se répartit comme suit :

	Terre	Marine	Air	SCA	SEA	SSA	DGA	SID	Total
Effectif féminin réalisé en 2016	1	0	1	4	0	8	15	1	30

La cible demeure à 7 % de l'effectif. On voit que la DGA et le SSA sont en pointe dans la « parité » si ce terme à un sens dans les armées. La DGA compte le plus grand nombre d'ingénieurs généraux féminins dans le haut de sa pyramide (IGA de classe exceptionnelle à 4 étoiles).

L'avancement sur le périmètre EMA

	Terre	Marine	Air	SCA	SEA	SSA	Total
Promotions en 2016 au grade de GDI et assimilé	14	5	9	2	0	8	38

Ces flux subissent une régression relativement faible depuis 2008. La majorité (hors SSA) se situe en tranche « choix ancien » (16), 2 seulement en « choix jeune » contre 12 en « choix moyen ».

Concernant les nominations au grade de général de brigade et assimilé toujours sur le périmètre de l'EMA, elles sont au nombre de 59 en 2016, réparties comme suit :

	Terre	Marine	Air	SCA	SEA	SSA	Total
Nominations en 2016 au grade de GB et assimilé	22	8	12	5	2	10	59

Pour l'armée de terre, par exemple, ce flux a diminué de 30 % environ depuis la

professionnalisation des armées. La répartition par tranches est la suivante (hors SSA et SEA) : 21 au « choix jeune », 18 au « choix moyen » et 8 au « choix ancien ».

L'ancienneté dans le grade précédent (colonel et assimilé) progresse de 7 ans 9 mois en 2008 à 10 ans 6 mois en 2016 et se stabilise à ce niveau depuis 2014. L'âge moyen, quant à lui, est passé de 52 ans 5 mois en 2008 à 53 ans et 3 mois en 2016, avec une faible progression de moins d'un an.

L'avancement des ingénieurs généraux de l'armement (DGA)

Les flux d'avancement de la DGA après avoir chuté de 2008 à 2011 se sont stabilisés jusqu'en 2014 et ont tendance à remonter depuis 2015 (en 2016, 9 promotions et 11 nominations). La DGA privilégie l'avancement au choix jeune, voire moyen. Il n'y a pas de choix ancien en 2016. La moyenne d'âge est plus faible que dans les armées, évoluant de 47 ans en 2011 à 49 ans 5 mois en 2016. Alors que l'ancienneté au grade précédent reste stable autour d'un peu moins de 11 ans.

L'avancement des ingénieurs généraux d'infrastructure (SID)

Créé très récemment, en 2011, le corps des ingénieurs d'infrastructure monte en puissance avec 6 nominations depuis 2011 et 1 promotion en 2016. La cible à terme d'ingénieurs généraux devrait être de 10 à l'horizon 2020 pour armer la direction centrale du SID et pour diriger les établissements du Service d'infrastructure de la défense.

La répartition par armées et services des officiers généraux et assimilés.

Officiers généraux et assimilés (statuts militaires) des 1ères et 2èmes sections au 31 décembre 2015

	1ère section	2è section	TOTAL	Ratio 1ère S/Total	
Officiers généraux des 3 armées, dont :	321	3308	3629	8,8%	
- Terre	169	1972	2141	7,9%	généraux
- Marine	59	598	657	9%	amiraux
- Air	93*	738	831	11,2%	généraux
Officiers généraux des services IA, dont :	70	759	829	8,4%	
- SSA	40	457	497	8%	médecins généraux
- SEA	4	33	37	10,8%	Ingénieurs généraux du SEA
- SCA	26	269	295	8,8%	Commissaire généraux des armées

Totaux OGX et assimilés du périmètre EMA	391	4067	4458	8,8%	
Affaires maritimes	14	82	96	14,6%	administrateurs généraux ou professeurs généraux
SID	6	0	6	100%	ingénieurs généraux d'infrastructure
DGA	104	843	989	10,5%	ingénieurs généraux de l'armement
Gendarmerie	70	350	415	16,9%	généralistes
CGA	59	320	379	13,5%	contrôleurs généraux des armées
Totaux OGX hors EMA et avec CGA	253	1595	1879	13,5%	

* s'agissant des généraux de l'armée de l'air, ce nombre inclus 28 généraux en congé du personnel navigant (CPN) qui sont comptabilisés dans la 1ère section.

N.B. : Pour information, ont été ajoutés dans ce tableau les officiers généraux de la Gendarmerie nationale, des affaires maritimes et l'effectif des contrôleurs généraux.

Affectation globale des généraux des armées (T, M, et A). Chiffres de septembre 2015

Avertissement : les chiffres sont ceux de septembre 2015. Depuis, certains postes tenus par des colonels à cette date ont été promus, d'autres ont quitté l'institution, d'autres encore ont été affectés hors de leur armée d'origine (OPEX par exemple) ou y sont retournés. Il s'agit donc d'ordres de grandeur à quelques unités près.

Les officiers généraux des trois armées servent, soit au sein de leur armée d'origine, soit dans des postes interarmées, ministériels, ou hors ministère de la défense dont un certain nombre au sein d'organismes de l'Union européenne et de l'OTAN, voire de l'ONU. Enfin, certains sont affectés temporairement à des postes opérationnels en OPEX.

Par exemple, pour les généraux issus de l'armée de terre, 77 sont affectés au sein de l'armée de terre, et 89 à l'extérieur soit 54 %.

Pour les postes dits interarmées au sens large (i.e. hors de chacune des armées), la règle de partage d'affectation correspond, en principe, au poids numérique homothétique de chacune des armées. Seuls, les postes à 4 et 5 étoiles sont attribués selon la règle des tiers. Ainsi, les OGX issus de l'armée de terre tiennent 65 % des postes en « interarmées » contre 17 % pour la marine et 18 % pour l'armée de l'air.

A l'état-major des armées (EMA), stricto sensu, la répartition est la suivante : 12 armée de terre (soit 44,4 %), 7 à la marine, 7 à l'armée de l'air et 1 au service du commissariat des armées. La proportion est donc équilibrée entre armées.

A l'OTAN, l'armée de terre tient 7 des 12 postes réservés à la France, la marine en détient 3 et l'armée de l'air 2 (dont le poste à 5 étoiles de Supreme Allied Command for Transformation/SACT, et ce, depuis sa création !).

Dans les DOM-COM, les OGX terre tiennent 2 des 5 commandements supérieurs (COMSUP), la marine, 2 et l'armée de l'air, 1.

Concernant le Service du commissariat des armées (SCA) récemment créé et « interarmisé », l'origine des commissaires généraux répond à la répartition suivante : 9 sont issus de l'armée de l'air (35 %), 9 de l'armée de terre (35 %) et 8 de la marine (30 %).